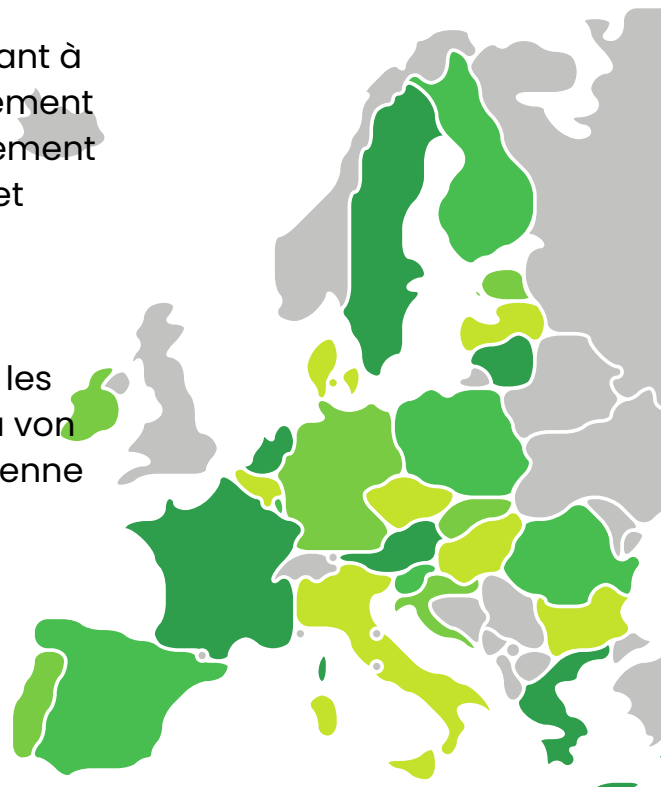


Pacte vert européen

Le Pacte vert pour l'Europe est le plan de l'UE visant à faire du continent la première région climatiquement neutre d'ici 2050. Il vise à lutter contre le changement climatique, la perte de biodiversité, la pollution et l'épuisement des ressources en effectuant une transition vers une économie durable.

« Le Pacte vert pour l'Europe est notre nouvelle stratégie de croissance. Il nous aidera à réduire les émissions tout en créant des emplois. » – Ursula von der Leyen, présidente de la Commission européenne



Objectifs du Pacte vert pour l'Europe :

- **Neutralité climatique :** Atteindre zéro émission nette de gaz à effet de serre d'ici 2050.
- **Transition vers une énergie propre :** passage des combustibles fossiles aux sources d'énergie renouvelables.
- **Protection de la biodiversité :** préserver les écosystèmes naturels et la biodiversité dans toute l'Europe.
- **Agriculture durable :** Promouvoir des pratiques agricoles vertes et réduire l'empreinte environnementale du secteur agricole.
- **Économie circulaire :** minimiser les déchets grâce à la réutilisation, au recyclage et à la conception de produits durables.

Saviez-vous?

- Le Pacte vert pour l'Europe devrait ajouter **1 000 milliards** d'euros supplémentaires à l'économie de l'UE au cours de la prochaine décennie.
- **27 %** des émissions de gaz à effet de serre de l'UE proviennent du secteur des transports, qui constitue un objectif clé du Pacte vert.
- L'industrie européenne n'utilise que 12 % de matériaux recyclés, c'est pourquoi l'accord vise à opter pour des formes de transport privé et public moins chères et plus saines
- La production et la consommation d'énergie contribuent à plus de 75 % des émissions totales de gaz à effet de serre de l'Union européenne ; par conséquent, l'UE vise à décarboner le secteur de l'énergie.



Co-funded by
the European Union

Source : https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/en/fs_19_6714

